

Erreur virement chèque d'une banque a l'autre

Par christophemae17, le 14/02/2011 à 14:22

Bonjour,

J'ai effectué un chèque de 1200 euros de mon compte courant a mon compte postale a la mi décembre 2010.

Et là stupeur je reçois un coup de fil de la banque postale a la mi février 2011 pour me signaler ce problème, en effet (je n'avait pas vérifier que l'opération avait été effecteur sans probème) mon compte postal a été crédité de 1500 euros et en plus mon compte courant n'a pas été débité.

Ai je des droits, que dois-je faire face a leur erreur. Merci